

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Vendredi 6 avril 2007 à Saint-Julien des Chazes

Présents : Mmes Yvette ALIZER, Paulette FINIEL, Rachelle MERLE, Aline MICHEL, Sylvie MICHEL, Mathilde PIGEON, Pascale TORRENT et Marie-Thérèse ROUBAUD ; Mrs Roger AMBARD, Guy BRUSTEL, Jean-Michel DURAND, Robert CHAUSSE, Alain CUSSAC, Daniel ESTIEU, Denis FOURY, Michel JOSEPH, Jean-Paul PASCAL, Jean MATHIVET, Franck NOEL-BARON, Alain PLOT, Alain ROUSSET, Gilles RUAT, Marc TAILLANDIER, Jean SERVANT, Marc VAN DER WINDT, René VERET, Guy VISSAC et Joseph VISSAC.

Représentés : Mme Nicole LONJON par Daniel BOISSIER ; Mrs Pierre BERNARDON par Gilles BARRY et Jean-Pierre KREMBSER par Gérard VISSAC.

Excusés : Mme Christiane LONJON ; Mr Alain CASTELLAN.

Assistés également : Melle Caroline SCHELL et Mr Eric AUBERT.



Le Conseil de Communauté du Langeadois s'est réuni le vendredi 6 avril 2007 à la Mairie de Saint-Julien des Chazes pour étudier l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du précédent compte rendu

Finances et programmation

- 2- Présentation et vote des C.A. 2006
- 3- Affectation des résultats 2006
- 4- Adoption des comptes de gestion 2006
- 5- Présentation et vote des budgets principal et annexes 2007
- 6- Vote du produit de T.P. 2007
- 7- Affectation de subventions aux organismes privés
- 8- Versement d'un fonds de concours à la commune de Prades
- 9- Pré-financement du projet de la Z.A.E. de Chambaret par un prélèvement sur le budget principal
- 10- Demande de subvention D.D.R. 2007 pour le financement du projet de la Z.A.E. de Chambaret

Affaires scolaires, sociales, sportives et culturelles

- 11- Renouvellement de la convention avec la C.A.F. pour le R.A.M. intercommunal
- 12- Questions diverses



Madame le Maire de Saint-Julien des Chazes accueille la séance du Conseil communautaire et souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués.

Monsieur Guy VISSAC ouvre la séance du Conseil et fait une lecture du P.V. du dernier Bureau communautaire.



1- VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le compte rendu de la précédente réunion de Conseil est validé à l'unanimité des présents.

2- PRESENTATION ET VOTE DES C.A. 2006

Les comptes administratifs 2006 sont présentés par Mr Robert CHAUSSE à partir d'un diaporama.

C.A. – Budget Principal

Section Fonctionnement

Prévues à : 3 606 678,99 € les dépenses de fonctionnement s'établissent à : 2 870 285,61 €.

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à : 3 390 644,88 € pour : 3 606 678,99 € prévues.

Section Investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à : 650 778,87 € contre : 2 192 946,60 € prévues.

Les recettes d'investissement sont réalisées à : 1 324 068,37 € contre : 2 192 946,60 € prévues.

C.A. – Ferme du Pradel

Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à hauteur de : 5 620,53 €.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à hauteur de : 8 544,96 €.

Section Investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à hauteur de : 3 773,50 €.

Les recettes d'investissement s'établissent à hauteur de : 52 653,92 €.

C.A. – R.B.M.

Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à hauteur de : 14 183,55 €.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à hauteur de : 8 428,17 €.

Section Investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à hauteur de : 509 567,70 €.

Les recettes d'investissement s'établissent à hauteur de : 274 035,16 €.

Au terme de cette présentation le 4^{ème} Vice-Président de la Communauté soumet au vote de l'assemblée les Comptes Administratifs du Budget Principal et de deux budgets annexes présentés ci-dessus.

Pour les 3 Comptes Administratifs les votes exprimés sont les suivants :

POUR = 30 voix
CONTRE = 0
ABSTENTION = 0

Le Président remercie l'ensemble de l'assemblée pour le vote à l'unanimité des comptes 2006.

3- AFFECTATION DES RESULTATS 2006

Mr Robert CHAUSSE, dans la continuité du point 2 de l'ordre du jour présente l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2006.

Pour le Budget Principal il s'établit comme suit :

- Excédent de fonctionnement = 714 534,60 €
- Affectation de cet excédent = 600 000,00 € en excédent capitalisé en investissement et 114 534,60 € en excédent reporté de fonctionnement.

Pour le budget annexe de R.B.M. il s'établit comme suit :

Déficit de fonctionnement = 4 113,22 € reporté au B.P. 2007

Pour le budget annexe de la Ferme du Pradel il s'établit comme suit :

- Excédent de fonctionnement = 3 807,23 € reporté au B.P. 2007
- Affectation de cet excédent = 3 774,23 € en excédent capitalisé en investissement et 33,00 € en excédent reporté de fonctionnement.

Le Président de la Communauté met au vote ces résultats d'affectation de fonctionnement de l'exercice 2006 qui sont tous adoptés comme suit :

POUR = 31 voix
CONTRE = 0
ABSTENTION = 0

4- ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2006

Les comptes de gestion dressés par le receveur public sont adoptés à l'unanimité des présents.

5- PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES 2007

Mr Robert CHAUSSE présente également les budgets prévisionnels 2007 qui sont établis sur la base du débat d'orientations budgétaires tenu le 23 février dernier à Chanteuges.

Budget Principal

Fonctionnement dépenses

Les principaux postes sont les suivants :

- Charges à caractère général = 639 770,00 €
- Charges de personnel = 280 042,00 €

- Autres charges de gestion courante = 1 028 100,18 €
- Charges financières = 15 800,00 €
- Attributions de compensation = 1 407 592,00 €
- Dépenses imprévues = 100 894,26 €
- Virement section d'investissement = 75 414,36 €

Fonctionnement recettes

- Produits des services = 66 000,00 €
- Impôts et Taxes = 2 112 905,58 €
- Dotations et participations = 1 236 046,00 €
- Autres produits de gestion courante = 64 700,00 €
- Report d'excédent = 114 534,60 €

La section s'équilibre en dépenses / recettes à 3 602 193,92 €

Investissement dépenses

La section d'investissement s'équilibre en dépenses / recettes à 1 275 765,48 €

Les dépenses les plus significatives concernent :

- Ecoles (Langeac, Vissac-Auteyrac et Pinols) = 345 000,00 €
- Espace Entreprendre = 300 000,00 €
- Enfance et Jeunesse = 180 000,00 €
- Sport et Loisirs = 130 925,00 €
- Aire des gens du voyage = 100 000,00 €
- Logement = 60 000,00 €
- Assainissement = 42 000,00 €
- Remboursement du capital = 17 000,00 €

Investissement recettes

Elles proviennent essentiellement de :

- Fonds propres à la Communauté = 780 664,00 €
- Etat = 174 196,00 €
- Conseil Général de la Haute-Loire = 147 180,00 €
- Agence de l'Eau Loire / Bretagne = 34 137,00 €
- Emprunt = 50 000,00 €

Les dépenses / recettes d'investissement s'équilibre à hauteur de : 1 275 765,48 €

Après cette présentation détaillée, le Président de la Communauté demande à l'assemblée si ces membres souhaitent obtenir des informations complémentaires et faire des remarques et observations sur le B.P. 2007.

Mr Daniel ESTIEU interroge le Président sur les travaux de l'école de Pinols.

Sans revenir sur les débats tenus lors du Conseil communautaire du 16 mars dernier, le Président réexplique les raisons qui ont poussé le Conseil à suspendre les études :

- 1/ le coût prévisionnel travaux est passé de 198 000,00 € H.T. à 420 000,00 € H.T. sans modification du programme et des surfaces
- 2/ le bâtiment fait 440 m² ce qui ramène le coût des travaux au m² de 450 € H.T. lors du 1^{er} chiffrage à 954 € H.T. lors du second chiffrage
- 3/ des explications doivent être fournies par le maître d'œuvre (S.I.C.A. 43)

4/ la Communauté a intérêt à réhabiliter l'école de Pinols et elle est prévue dans les projets inscrits dans le P.P.I. de la Communauté

5/ cette augmentation du coût d'objectif des travaux nous oblige à rechercher des financements complémentaires.

Mme Aline MICHEL rappelle que l'entrée de Pinols à la Communauté avait été conditionnée par la perception de dotations supplémentaires. Elle souhaite que ces engagements soient rappelés.

Mr Robert CHAUSSE précise que la Communauté n'est pas à son premier dossier de réhabilitation d'écoles. Que pour celle de Siaugues le programme s'est achevé avec 0,59 % de coût supplémentaire, Langeac + 1,30 % et que pour l'instant Lachaud prévoit un dérapage de + 30 % et Pinols + 112 %. Selon lui il y a réellement des questions à se poser.

Après avoir épuisé toutes les questions et observations le Président soumet les budgets aux votes.

Budget Général : POUR = 29 voix
 CONTRE = 2 voix (Mrs Daniel ESTIEU et Roger AMBARD)
 ABSTENTION = 0

Ferme du Pradel : POUR = 31 voix
 CONTRE = 0
 ABSTENTION = 0

R.B.M. : POUR = 31 voix
 CONTRE = 0
 ABSTENTION = 0

Z.A.E. de Chambaret : POUR = 30 voix
 CONTRE = 0
 ABSTENTION = 1 voix (Mr Daniel ESTIEU)

6- VOTE DU PRODUIT DE T.P. 2007

Le Président de la Communauté expose le projet de délibération sur le vote du produit 2007 de la T.P.U. Avec un taux constant de 11,10 % le produit obtenu serait de 1 260 072 €. Il souligne que la Communauté enregistre pour 2007 un affaissement de ses bases fiscales de l'ordre de 4 % (- 427 000 €). Cette chute provient pour partie de la perte de bases dans les entreprises P.E.M. (reconfiguration du capital) et la Carbonisation (liquidation judiciaire). L'Etat devrait assurer une partie de cette perte par une compensation versée de façon dégressive sur 3 ans (90 % - 75 % puis 50 %).

Mr Robert CHAUSSE revient sur le cas de P.E.M. et explique que lors de la scission de l'entreprise en 2 entités (P.E.M. et T.P.E.) un certain nombre d'actifs ont été dépréciés entraînant une diminution des bases fiscales de l'entreprise.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

7- AFFECTATION DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PRIVES

Le Président énumère les subventions qui seront attribuées en 2007 par la Communauté :

- Association MELODICA = 20 360,18 €
- Association des Jeunes Sapeurs Pompiers Volontaires = 1 500 €
- Association Contes au País = 2 500 € + Solde 2006 = 1 000 €
- Action J 43 : 300 €

- Salon de l'habitat : 1 000 €
- Association pour le projet « Escapade en Haut-Allier » : 2 000 €

Soit un total de 28 660,18 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

8- VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE PRADES

La délibération est présentée par le Président. Mme Aline MICHEL tient à rajouter toute la difficulté qu'elle a chaque année à organiser la baignade sur sa Commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

9- PRE-FINANCEMENT DU PROJET DE LA Z.A.E. DE CHAMBARET PAR UN PRELEVEMENT SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Mr Robert CHAUSSE explique aux membres du Conseil le montage financier qui consiste à pré-financer les travaux de la Z.A.E. de Chambaret par une avance de financement de 77 000 € pris sur le Budget général.

Ces écritures contradictoires entre le B.P. et le Budget Annexe de la Z.A.E. permettent de conserver, dans le temps, la traçabilité de ce montage.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

10- DEMANDE DE SUBVENTION D.D.R. 2007 POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE LA Z.A.E. DE CHAMBARET

Le Président présente le projet de demande de subvention D.D.R. pour le dossier de la Z.A.E. de Chambaret. Il rappelle que le financement sollicité sur ce projet s'effectue sur 2 années successives (2006 et 2007) pour la D.D.R. Pour 2007 une subvention de 168 061 € est présentée.

Le Président explique également que des attestations d'entreprises, déclarant leur intention de s'installer sur la Zone de Chambaret, devront être présentées à la Région pour obtenir ses financements.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

11- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA C.A.F. POUR LE R.A.M. INTERCOMMUNAL

Mmes Rachelle MERLE et Caroline SCHELL présentent à l'assemblée le projet de renouvellement de la convention avec la C.A.F. pour le R.A.M.

Mme Yvette ALIZER fait remarquer les difficultés qu'elle rencontre pour percevoir, pour sa Commune, les aides de la C.A.F. et le désengagement de la C.N.A.F. sur certaines actions.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

12- QUESTIONS DIVERSES

- Mr Daniel ESTIEU interroge le Président de la Communauté sur la date prévue de reprise du dossier de son école ? Le Président lui répond : sous 30 jours.

Le Prochain Conseil est prévu le :

Vendredi 4 mai 2007 à 20 h 30
A L'Espace Enfance / Jeunesse de Siaugues Sainte-Marie

Le Président boucle la séance du Conseil et remercie l'ensemble des participants.

Fait à Langeac,
Le 12 avril 2007

Le Président,

Guy VISSAC

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site internet et panneau d'affichage de la C.C.L.